

Lexique/ Vocabulaire

Le lexique

Le lexique est le trésor de la langue française. Il est composé de tous les mots des différents domaines de l'expérience humaine, représentés en langue. (deux cents à deux cent cinquante mille signes du trésor français)

Le vocabulaire

Les vocabulaires sont les réalisations effectives du lexique. Des individus qui parlent, pour se comprendre, empruntent à un lexique commun les mots qu'ils échangent dans la mesure où chaque mot est un signe qui recouvre une signification partagée.

Pour échanger des informations dans le quotidien, c'est-à-dire satisfaire aux besoins de nourriture, de transport, de la conversation, des interlocuteurs utilisent deux à trois mille mots.

(Des interlocuteurs « cultivés », travaillant dans les mêmes domaines, partageant les mêmes préoccupations culturelles, et ayant le souci de définir les termes qu'ils utilisent, auraient à leur disposition quelques vingt-cinq mille mots).

Lexique et vocabulaires

Le vocabulaire est une réalisation du lexique. Le lexique est la somme des vocabulaires utilisés. On désignera par vocabulaires des domaines spécifiques de l'expérience (vocabulaire de l'école, de l'armée, de la joaillerie, de la marine...)

Lexique et vocabulaires sont deux concepts qui, par nature, sont étroitement liés.

Il n'y a de lexique que par la réalisation effective des vocabulaires.

Il n'y a de vocabulaire que dans la mesure où un lexique offre différentes réalisations potentielles.

Le vocabulaire ; définition du dictionnaire : « Le vocabulaire n'est que le catalogue des mots d'une langue, et chaque langue a le sien. » Douchet et Beauzée.

Ensemble des mots, des vocables d'une langue : Le vocabulaire français.

Ensemble des termes propres à une science, une technique, à un groupe, à un milieu, à un auteur : Le vocabulaire de la philosophie. Vocabulaire argotique.

Ensemble des mots répertoriés dans un dictionnaire, une banque de données, une nomenclature...

Le vocabulaire ; définition pédagogique D'un point de vue de linguistique générale, un vocabulaire est une liste exhaustive des occurrences figurant dans un corpus.

L'opposition entre **lexique** (réservé à la langue) et **vocabulaire** (au discours) n'est pas toujours faite.

Le **vocabulaire** d'un texte, d'un énoncé n'est qu'un échantillon du **lexique** du locuteur.

Lexique : unités de la langue.

Vocabulaire : liste des unités de la parole.

« Vocabulaire, domaine du lexique qui se prête à un inventaire et à une description . » R.L.Wagner

Le passage du vocabulaire au lexique demande en particulier que soit prise en compte la possession, par le locuteur-auditeur d'un **vocabulaire passif** (de nombreux lexèmes sont compris sans être jamais réalisés). Tout locuteur possède cette double compétence lexicale :

- **vocabulaire passif** : « je comprends dans le contexte »,

- **vocabulaire actif** : « j'utilise ».

Le lexique définition du dictionnaire : Ensemble des unités significatives formant la langue d'une communauté, d'une activité humaine, d'un locuteur, et considéré abstraitement comme l'un des éléments constituant le code de cette langue. (Le lexique s'oppose à la grammaire, ensemble des règles permettant de former des phrases à partir des unités lexicales.).

Le lexique définition pédagogique : D'un point de vue de linguistique générale :

Opposition entre lexique (réservé à la langue) et vocabulaire (au discours).

Le vocabulaire d'un texte, d'un énoncé n'est qu'un échantillon du lexique du locuteur.

Lexique : unités de la langue.

Vocabulaire : liste des unités de la parole_

L'origine des mots (leur étymologie) et leur évolution obéissent à des règles et dépendent du contexte historique et social de leur apparition. Mais les mots n'ont pas seulement un sens dénoté, c'est-à-dire le sens défini dans les dictionnaires. Ils ont également des sens déterminés par le contexte de leur emploi. Les écrivains jouent sur ces connotations. Étudier le lexique d'un texte consiste à analyser les multiples sens des mots et les relations qu'ils entretiennent.

1 Le sens d'un mot

Le signifiant et le signifié

Les mots sont des signes composés d'un signifiant (leur forme sonore et visible) et d'un signifié (leur sens) que comprennent tous les utilisateurs d'une même langue. Mais un mot ne correspond pas à un seul signifié et, inversement, un signifié ne se limite pas à un seul mot.

Qu'est-ce que connaître un mot ?

Connaître un mot c'est circuler entre les trois aspects du mot :

son signifiant oral, c'est-à-dire son image acoustique, les vibrations sonores que l'on émet pour le prononcer, et qui se transcrivent par l'écriture phonétique

son signifiant écrit, c'est-à-dire sa forme écrite, l'assemblage des lettres qui constituent sa graphie

son signifié, c'est-à-dire son sens, son référent.

La formation du mot

Dans la langue française, il existe:

- des mots simples: gare, table, sel, etc.
- des mots dérivés: manifestation, librement, insupportable, etc.
- des mots composés: wagon-lit, chemin de fer, etc.

Les mots dérivés sont construits sur le radical d'un mot simple, à l'aide de préfixes ou de suffixes, ou des deux à la fois.

Le radical: C'est la partie fixe du mot. Il porte le sens principal.

Exemple: port porter, porteur, supporter, insupportable, etc.

En connaissant l'orthographe et le sens du radical d'un mot, on peut deviner l'orthographe et le sens de la plupart des mots d'une même famille.

Exemple: Hypnos = le sommeil hypnotiser, hypnose, hypnotiseur...

La formation d'un mot nouveau peut procéder par dérivation, à travers l'usage des préfixes et des suffixes, ou par composition, c'est-à-dire par la formation de mots composés.

Les mots dérivés.

Les préfixes et les suffixes contribuent à la création de mots nouveaux à partir d'un mot déjà existant, qui sert de radical. Situé avant le radical, le préfixe lui donne un autre sens : porter, exporter, vision et télévision, légal et illégal. Le suffixe est pour sa part, situé après le radical. Il crée un dérivé appartenant à une classe grammaticale différente de celle du radical : événement et événementiel, embrasser et embrassade.

Les mots composés.

La composition consiste à former de nouveaux mots à partir de mots qui existent déjà de manière autonome dans la langue. Le trait d'union est un signe de composition (chien-loup, porte-plume) mais les mots composés sans trait d'union sont nombreux (pomme de terre, chaise longue ou trait d'union). Il arrive que les mots composés fusionnent en un seul mot (portefeuille)

La polysémie d'un mot

Un mot peut n'avoir qu'un sens, on parle de **monosémie** (ex : encéphalogramme)

Un même mot peut avoir plusieurs sens. Dans ce cas, le même signifiant possède plusieurs signifiés (ex : la terre tourne autour du soleil ; le chasseur chasse sur ses terres, le paysan retourne sa terre). On dit alors que ce mot est **polysémique**. Le sens dans lequel il est employé dépend du contexte de son utilisation.

Exemple: Le mot peine signifie:

- une sanction (purger sa peine),
- un chagrin (faire de la peine),
- un effort (se donner de la peine),
- une gêne (avoir de la peine à parler),

dans la locution à peine: - presque pas (avoir à peine de quoi vivre) / - depuis très peu de temps (avoir à peine commencé).

La polysémie d'un mot participe à la richesse d'un texte, particulièrement en poésie. Elle permet de jouer sur le langage, de produire des effets comiques ou inattendus.

« Un homme [...] entra dans le bureau. Il portait un dossier sous le bras.

Vous avez cassé une chaise, dit le directeur. »

Dans cet extrait de L'Écume des jours de Boris Vian, le jeu de mots sur le « dossier » entretient une ambiguïté comique : l'homme qui entre porte-t-il des documents ou un morceau de chaise ?

La polysémie est un phénomène complexe. Elle peut, pour un mot donné, désigner le fait : d'avoir plusieurs sens courants (ex : pour glace : eau gelée, miroir, dessert glacé) ; d'avoir un ou plusieurs sens courants et un ou plusieurs sens qu'on pourrait qualifier de plus techniques (ex, des mots utilisés en mathématiques : opération, solide, ranger, droite, sommet, volume...)

d'avoir plusieurs sens techniques (ex : le mot nombre qui a un sens en mathématiques et un sens en grammaire).

Les mots polysémiques sont majoritairement des mots courants, familiers, fréquents (glace, carte, tableau, billet, caisse, pièce...)

Par sa fréquence, la polysémie est donc une notion centrale dans l'approche du vocabulaire. Le fait que la polysémie concerne essentiellement des mots familiers rend le phénomène anodin alors qu'il ne l'est pas. L'enfant croit connaître un mot, alors qu'en réalité il n'en connaît qu'un aspect, notamment dans des textes de différentes disciplines (le mot milieu, par exemple). La compréhension des textes peut s'en trouver altérée. Il s'agit d'instaurer une certaine vigilance sur des mots très polysémiques et polyvalents.

Un cas particulier de la polysémie : le sens figuré.

Le roi des animaux, le clou du spectacle, le bouquet final, le lit du fleuve : le sens figuré est un phénomène fréquent, dans la langue la plus courante comme dans tous les types de textes, y compris les manuels scolaires ou les documentaires.

Parmi les différents sens que peut revêtir un mot, certains sont parfois qualifiés de figurés, c'est-à-dire qu'ils reposent sur une comparaison implicite et font image. Comme dans tous les cas de polysémie, le passage du sens propre au sens figuré se fait par analogie.

Pour de nombreux mots, le phénomène est signalé dans le dictionnaire par l'abréviation « fig ». Par exemple, dans l'article de l'adjectif sombre du dictionnaire Hachette Junior (2002), on relève deux sens propres : une pièce sombre (peu éclairée) et une couleur sombre (foncée), auxquels s'ajoute un troisième sens, figuré : avoir l'air sombre (avoir l'air triste,

préoccupé). Il s'agit là de cas où le sens figuré est complètement lexicalisé, donc entériné par le dictionnaire. Pour d'autres mots, en revanche, le sens figuré n'apparaît pas dans le dictionnaire : dans le cas d'une utilisation figurée dans un contexte particulier ou dans le cas où le sens figuré est une trouvaille personnelle. Ainsi le sens figuré et imagé de toit dans une phrase comme « L'Himalaya est le toit du monde » n'est pas signalé dans le dictionnaire.

Qu'elle soit ou non officialisée, l'utilisation imagée des mots est un phénomène très courant, aussi bien dans l'oral familier (ex : se planter) qu'à l'écrit, et dans des types de textes très différents : les textes littéraires, et notamment la poésie, mais aussi les textes informatifs, documentaires... En effet, l'image est souvent utilisée dans la vulgarisation scientifique pour faciliter l'appréhension d'un phénomène complexe en lui donnant une référence familière et concrète réputée plus accessible. Par exemple, le cycle de l'eau devient la ronde de l'eau. Le sens figuré d'un mot se concrétise d'une manière encore plus évidente dans les expressions toutes faites comme, par exemple : poser un lapin, tomber dans les pommes, être dans la lune, se creuser la tête, avoir le cœur sur la main, se mettre en quatre, se serrer les coudes, être tout feu tout flamme, ne pas mâcher ses mots, avoir l'estomac dans les talons, avoir les yeux plus gros que le ventre, tirer son épingle du jeu...

L'ensemble **des sens d'un mot constitue le champ sémantique de ce mot.**

Le champ sémantique du mot *histoire* est constitué par les emplois suivants : les leçons d'*histoire*, l'*histoire* naturelle, les enfants aiment les *histoires*, il ne nous raconte que des *histoires*, il m'est arrivé une bien drôle d'*histoire* ; le champ sémantique du mot *enfance* peut couvrir l'ensemble des significations suivantes : commencement, innocence, provenance, source, filiation...

Autres exemples: Les emplois suivants forment le champ sémantique du verbe gagner: gagner de l'argent par son travail, gagner au jeu, gagner à être connu, gagner une course (la remporter), gagner du terrain, gagner le rivage (l'atteindre).

Le champ sémantique du mot *histoire* est constitué par les emplois suivants : les leçons d'*histoire*, l'*histoire* naturelle, les enfants aiment les *histoires*, il ne nous raconte que des *histoires*, il m'est arrivé une bien drôle d'*histoire*.

2 Les connotations d'un mot

Les mots ont un sens premier, explicite : le sens dénoté. Mais ils ont aussi des sens seconds et implicite : les sens connotés. Les connotations des mots dépendent du contexte de leur utilisation, mais aussi de la sensibilité de l'émetteur et du destinataire, de leur culture et de leurs souvenirs personnels.

TYPES	EXPLICATIONS	EXEMPLES
Connotations thématiques	Les mots évoquent d'autres mots avec lesquels ils partagent un thème commun.	Le mot « plage » évoque le soleil, la mer, le repos, les vacances, etc.
Connotations de caractérisation	Certains termes caractérisent implicitement un milieu social, une époque, un pays, une profession, etc.	Les noms inventés des personnages de roman ou de théâtre : Poil de Carotte, par exemple.
Connotations appréciatives	Les mots peuvent suggérer une appréciation, positive ou négative, par ce qu'ils évoquent. Ils donnent parfois une clé pour l'explication du texte littéraire.	Les mots « hauteur », « élevé » lorsqu'ils renvoient à un paysage, par exemple, peuvent suggérer la supériorité, la grandeur d'âme d'un personnage.
Connotation culturelles	Certains mots, certaines expressions font référence à la culture commune, aux coutumes, à l'histoire ou aux arts.	« Après Austerlitz, on redoutait la Bérézina » : cette phrase d'un journaliste sportif évoque l'épopée napoléonienne pour parler de cyclisme.

3 Les réseaux lexicaux

Les mots qui se rapportent à un même thème ou à une même notion composent un champ lexical (ex : bateau/navire/caravelle/barque/pétrolier/péniche...forment un champ lexical. On appelle réseau lexical l'ensemble des mots qui, par leur sens dénoté ou par leurs connotations, se rattachent à un même domaine. Le réseau lexical donne une unité thématique au texte.

La recherche des réseaux lexicaux

Certains réseaux lexicaux fondamentaux apparaissent fréquemment dans les textes. Le repérage et l'étude de ces réseaux lexicaux révèlent les intentions de l'auteur et les techniques qu'il utilise.

Les quatre éléments naturels : l'eau, la terre, l'air, le feu.

Un ou plusieurs éléments peuvent être évoqués avec insistance et sous de multiples formes. Exemple : une description de tempête peut associer les quatre éléments naturels afin d'évoquer le chaos.

Les cinq sens : la vue, l'ouïe, le goût, l'odorat, le toucher.

L'analyse des mots renvoyant aux cinq sens renseigne sur la perception ou l'imaginaire de l'auteur. Exemple : « Un port retentissant où mon âme peut boire/ A grands flots de parfum, le son et la couleur. » (Baudelaire)

Le déplacement, le mouvement, la verticalité, la profondeur.

Un récit, un poème, une description peuvent évoquer le mouvement ou, au contraire, l'immobilité, la profondeur ou l'étendue. Par exemple, le réseau lexical du mouvement accélère le rythme du texte narratif.

L'interprétation des réseaux lexicaux

Les réseaux lexicaux et le thème du texte.

La succession des réseaux lexicaux donne des informations sur la progression thématique d'un texte, l'évolution d'une situation ou d'un personnage. Le repérage de leurs oppositions ou de leur association renseigne le lecteur sur l'imaginaire de l'auteur, sur sa vision personnelle.

Exemple :

« Au moment où ils abandonnaient un tube de mayonnaise, un régime de bananes leur tombait sous la main, ils le prenaient, ou bien un poulet rôti au lieu d'une grande brosse en nylon [...]. La famille, avec ses provisions, montait et descendait par les escalators et, à chaque étage, de quelque côté qu'elle se tournât, elle se trouvait devant des passages obligatoires au bout desquels une caissière pointait une caisse-comptable crépitante comme une mitrailleuse contre tous ceux qui tentaient de sortir. »
(Italo Calvino, Marcovaldo ou les Saisons en ville)

avec le réseau lexical de la consommation (« mayonnaise », « bananes », « poulet », « brosse en nylon »...), celui de la guerre (« prenaient », « passage », pointait », « mitrailleuse »...) nous indique que pour cette famille qui fait ses courses, le supermarché est à la fois un lieu d'abondance et de tentation qu'il faut combattre.

Les réseaux lexicaux et le registre du texte.

La présence d'un réseau lexical dans un texte permet aussi d'identifier le registre de ce texte. Ainsi, par exemple le registre lexical de la mort peut signifier que le texte s'inscrit dans un registre tragique.

Quelques définitions...

Antonymie, antonyme

(féminin, masculin) Désigne des termes de sens opposés. Des antonymes sont des mots de sens contraires. Il existe plusieurs formes d'antonymes :

des mots simples opposés par leurs sens : *grand / petit, beau / laid* ;

des mots préfixés dont le sens des préfixes s'oppose : *heureux / malheureux, possible / impossible*.

Synonymie, synonyme

La **synonymie** est un rapport de proximité sémantique entre des mots d'une même langue. La proximité sémantique indique que les mots ont des significations très semblables. Des termes liés par synonymie sont des synonymes.

Il existe un postulat qui explique qu'il ne peut pas exister de synonymes parfaits, auquel cas la langue ferait disparaître l'un des termes, devenant alors inutile. Dans les faits, il y a toujours une différence, aussi minime soit-elle, entre des synonymes, qu'elle soit liée au signifié lui-même, aux connotations véhiculées (nuance méliorative, péjorative, laudative, etc.), au registre de langue ou encore au contexte d'emploi des mots. Strictement parlant, il s'agit donc de *parasynonymes*. En règle générale, le lien de proximité réside dans la seule dénotation des termes liés.

Homonymie, homonyme

En langue de tous les jours, l'homonymie est la relation entre des homonymes, c'est-à-dire entre des mots d'une langue qui ont la même forme orale ou écrite mais des sens différents.

Tout en ayant des sens différents, les homonymes peuvent :

- s'écrire de la même manière et se prononcer différemment (les poules du couvent couvent)
- se prononcer de la même manière et s'écrire différemment (le chat qui miaule/le chas de l'aiguille)
- se prononcer et s'écrire de la même manière (un mousse sur un bateau/une mousse au chocolat)

En linguistique, on décrit l'homonymie comme la relation entre plusieurs formes linguistiques ayant le même signifiant, graphique ou phonique, et des signifiés entièrement différents. Cette acception généralise la notion habituelle d'homonymie à des formes qui ne sont pas des mots, par exemple des locutions.

Classes d'homonymes

Deux formes linguistiques qui ont la même forme phonétique et des sens différents sont dites **homophones**; les homophones sont des homonymes. Puisque la prononciation varie à l'intérieur du domaine linguistique, deux formes homophones pour un ensemble donné de locuteurs peuvent ne plus être homophones pour d'autres locuteurs.

Deux formes linguistiques qui ont la même forme graphique et des sens différents sont dites **homographes**; les homographes sont des homonymes.

Deux formes linguistiques qui sont à la fois homophones et homographes sont souvent appelées **homonymes vrais**. On pourrait argumenter que les homonymes ne sont réellement « parfaits » que lorsqu'ils ont même classe lexicale et même genre grammatical.

Exemples en français

Homophonie

Mètre mettre et *maître* (mettre n'est cependant pas homophone des deux autres au Québec)

A et *à*

Sot, saut, sceau et *seau*

vers, ver, verre, vert et *vair*

mer, mère et *maire*

sang, cent, sans, sent

saint, sein et ceint
ça et sa

Des homophones sont d'autant plus sujets à être naturellement confondus que leur sens sont proches :

prémises et *prémices*

exhausser *et exaucer* (« Si tu rêves de grandeur, *exhausse*-toi et tu seras *exaucé*. »)

martyr et *martyre*

satire et *satyre* peuvent être confondus, mais pas *satire* et *ça tire*.

on *peut* confondre peu et peut mais c'est *peu* probable.

Homographie

Deux mots sont homographes lorsqu'ils s'écrivent de la même manière. Ils peuvent avoir la même prononciation (être homophones) ou non:

Le vent *est* à l'*est*.

Tu *as* trois *as* dans la main.

Les poules du *couvent* *couvent*.

Nous *portions* des *portions*.

Nous *avons* des *avons*.

Il *vit* pour le *vit*.

Je *vis* des *vis*.

Il n'y a *pas* de traces de *pas*.

Tu *bois* dans le *bois*.

Il *convient* qu'ils *convient* leurs amis.

Il faisait un *lacs* près des *lacs*.

Il lavait au *jet* son *jet*.

Homonymie parfaite

Une **scolopendre** venimeuse erre sur une **scolopendre** très feuillue.

Le **mousse** mange de la **mousse** au chocolat.

Une **livre** de pain, un **livre** de rhétorique.

La *mode* est un *mode* de vie.

Faire le *tour* d'une *tour*.

Filer le *train* au *train*.

La **paronymie** est une relation lexicale qui porte entre deux mots dont les sens sont différents mais dont l'écriture et/ou la prononciation sont fort proches. En somme, il s'agit d'une homonymie approximative

Mot qui s'écrit et se prononce presque comme un autre mot, qui a une ressemblance phonétique.

« *pomme* » et « *paume* » sont des **paronymes**.

« *bailler* » et « *bâiller* », « *chasse* » et « *châsse* » sont des **paronymes**.

« *conservations* » et « *conversations* » sont des **paronymes**

« *conjecture* » et « *conjoncture* », « *attention* » et « *intention* »...

Site qui permet de trouver pour un mot des synonymes, antonymes, ...

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

... Entrée, Exemple, Indicateur, Mot vedette, Plan de l'article, Publication, Source,

Synonyme/antonyme, Syntagme, Titre d'exemple ... Liste des **synonymes** ...

www.cnrtl.fr/synonymie/